

**MAIRIE**  
**DE**  
**COMBON**  
**DÉCISION DU MAIRE**

**N° 2025/011**

**Objet : Attribution des lots du marché de travaux relatif à la construction de la nouvelle école de Combon**

Monsieur le maire de la commune de Combon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2024/50 du 20 décembre 2024 donnant délégation à Monsieur le maire pour attribuer et signer les pièces du marché public de travaux de construction d'une nouvelle école ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence lancé en procédure adaptée concernant le projet de construction d'une nouvelle école à Combon, publié le 06/12/2024 et fixant la date limite de réception des offres au 13/01/2025 à 17h00 sur le profil acheteur « <https://marchespublics.eure.fr/entreprise> » et pour lequel 73 offres ont été reçues,

VU le pré-classement des offres arrêté par la commission d'analyse des offres du 17/02/2025 ;

VU les entretiens de négociation avec les entreprises les mieux positionnées à l'issue du pré-classement, qui se sont déroulés du 27 février 2025 au 7 mars 2025 ;

Après étude des offres remises à l'issue de la phase de négociation, selon les critères définis dans le règlement de consultation,

**DÉCIDE**

**Article 1** – D'attribuer les lots du marché public de travaux de construction de la nouvelle école de Combon selon le tableau présenté en page 2, pour un montant total de travaux, tous lots confondus, de 1 705 790,57 € hors taxes, soit 2 046 948,69 € TTC :

Lot	Raison sociale de l'attributaire	Siège social	Montant hors taxes	Montant TTC
1A - Gros-œuvre	SPIE BATIGNOLLES NORMANDIE	21 avenue de la Grande Plaine 14760 BRETTEVILLE- SUR-ODON	380 000,00 €	456 000,00 €
1B - Ravalement	RAVALUX	44 route de Louviers 27400 ACQUIGNY	19 332,50 €	23 199,00 €
2 - Charpente-bois	LES TECHNICIENS DU BOIS	ZA « Les Haies d'Houdan » 28260 LE MESNIL-SIMON	102 622,28 €	123 146,74 €
3 - Couverture	RENARD	428 rue Jean Monnet 27000 EVREUX	169 944,98 €	203 933,98 €
4 - Menuiseries extérieures – fermetures - métallerie	SOCIÉTÉ PROUIN	20 chemin du Gal 76113 SAHURS	92 000,00 €	110 400,00 €
5 - Menuiseries intérieures – cloisons – doublages – faux- plafonds	KAEFER	31-35 rue Gambetta 92150 SURESNES	205 012,60 €	246 015,12 €
6A - Revêtements de sols	SAS BONAUD	Parc d'activités de la forêt Rue Henri Becquerel 27000 EVREUX	37 800,00 €	45 360,00 €
6B – Peinture	SOGEP – SOCIETE GENERALE DE PEINTURE	23 B Boulevard Gabriel Péri 76410 TOURVILLE-LA- RIVIERE	22 000,00 €	26 400,00 €
7 – Plomberie – chauffage - ventilation	AIRKLIMA 76	Zones d'Activités de la Briqueterie Voie C 76160 SAINT- JACQUES-SUR- DARNETAL	239 744,89 €	287 693,87 €
8 – Electricité courants forts / courants faibles	POULLAIN-SEPI	124 rue Alexandre Fleming 14101 LISIEUX CEDEX	99 000,00 €	118 800,00 €
9 - Photovoltaïque	SOLARSCIENCE	2 rue Jules Félix Gévelot 61000 CERISÉ	36 000,00 €	43 200,00 €
10 – VRD / espaces verts	MAGNIEZ PERPECTIVES AVENIR	Zone Industrielle Les Pistes 27190 CONCHES-EN- OUCHE	250 000,00 €	300 000,00 €
11 - Clôtures	CLOTURES BATAILLE	699 rue de Gaillon ZAC des Places 27500 PONT- AUDEMER	52 333,32 €	62 799,98 €

**Article 2** – Le secrétaire général de mairie et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 3** – La présente décision :

- Sera transmise à la préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité.
- Sera rendu compte lors de la prochaine réunion du conseil municipal.
- Peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le maire de Combon et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication, de sa transmission au contrôle de légalité en vertu de l'article R421-1 du Code de Justice administrative. Le recours doit être introduit auprès du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76 000 Rouen par courrier ou sur le site télécours citoyens ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)).

Fait à Combon, le 26/06/2025.

Publié le : 26 JUIN 2025

Le maire de Combon,

Rémy LECAVELIER-DÉSÉTANGS

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Remy Lecavelier-Désétangs", written over a horizontal line.